

INFORMATIONS PRATIQUES BILAN DE COMPETENCES Entretien préliminaire : vérification de la motivation du candidat

Avant de vous engager totalement dans cette aventure, il est important de valider votre motivation. Pour cela, les centres proposant des bilans de compétences débutent toujours par cet entretien préalable gratuit et sans engagement.

Parfois, cette première étape peut également être scindée en 2 avec d'une part une phase de diagnostic et d'autre part, une phase d'entretien avec un conseiller.

Quelle que soit la manière dont procède le professionnel, cette phase préliminaire aura les mêmes objectifs :

- Présenter le centre, sa démarche pédagogique et les modalités de financement ;
- Permettre au candidat de se présenter et d'expliquer sa situation et ses attentes ;
- Clarifier la demande du candidat ;
- Confirmer l'engagement des parties dans la démarche ;
- Poser les bases du bilan de compétences en rappelant au candidat les conditions de déroulement du bilan, les méthodes et techniques mises en œuvre et les principes d'utilisation des conclusions du bilan.

Au final, ce diagnostic permet de vérifier que la demande de l'intéressé est bien en adéquation avec le bilan de compétences. Dans le cas contraire, le conseiller veillera à le rediriger vers une démarche ou une structure plus adaptée.

Durant cette étape, il est important qu'une vraie relation de confiance puisse s'établir avec le conseiller qui doit tout mettre en œuvre pour inviter à la discussion et à l'échange.

Cette étape se clôture par la co-signature du contrat par le bénéficiaire et le chargé de bilan après un éventuel temps de réflexion et une aide à la constitution du dossier de demande de prise en charge si besoin.

G-BILA-INFO-V1.1